



Monsieur Pap NDIAYE

Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Sasseville, le 17 février 2023

Nos ref : XB/EM

Objet : DHG Seine-Maritime

Monsieur le Ministre,

Le 10 janvier 2023, vous prononciez un discours au sein de l'Assemblée nationale dans lequel vous vous inquiétiez du niveau dégradé des élèves arrivant en 6ème, quant à leur acquisition des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques.

Dans cette optique, vous annonciez mettre en place un plan d'action, afin de pallier les difficultés rencontrées par certains enfants et assurer les mêmes chances de réussite à tous. Ainsi, à compter de la rentrée 2023, des professeurs interviendront dans les classes de 6ème pour favoriser la transition de l'école primaire au collège et chaque élève pourra bénéficier d'heures hebdomadaires de soutien scolaire.

Ces mesures ambitieuses nécessitent pour être effectives des moyens en conséquence. Or, concernant la Seine-Maritime, force est de constater qu'une contradiction existe entre la dotation horaire globale (DHG) accordée à notre département et les mesures applicables dans quelques mois.

En effet, pour les collèges situés en réseau d'éducation prioritaire (REP), seules 30,5 heures supplémentaires ont été accordées pour absorber l'arrivée de 215 collégiens supplémentaires, soit un équivalent horaire d'une classe. De plus, les collèges ruraux qui s'apprêtent à accueillir 92 élèves supplémentaires perdent, dans le même temps, 44 heures.

Cette liste non-exhaustive annonce, d'une part, de grandes difficultés pour le corps enseignant qui n'aura pas les moyens d'assurer correctement ses missions de soutien et, d'autre part, des conditions d'apprentissage dégradées pour les élèves qui verront mécaniquement leurs choix d'options restreints et leurs classes surchargées.

Pour les différentes raisons susmentionnées, nous nous permettons de vous solliciter, afin que vous puissiez reconsidérer la DHG de la Seine-Maritime et permettre aux collégiens et professeurs seinomarine de connaître des conditions d'enseignement optimales.

En vous remerciant de tout l'intérêt avec lequel vous étudierez notre requête,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Xavier Batut

Député de la 10^e circonscription de la
Seine-Maritime

Sébastien Jumel

Député de la 6^e circonscription de la

**Marie-Agnès Poussier-
Winsback**

Députée de la 9^e circonscription de la
Seine-Maritime

Permanence : 3, Rue Shamrock - Zone d'Activité du District - 76450 SASSEVILLE

Assemblée nationale : 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Tel : 06 78 34 25 81 - e-mail : eve.moreels2@clb-an.fr

Annie Vidal

*Députée de la 2e circonscription de la
Seine-Maritime*



Alma Dufour

*Députée de la 4e circonscription de la
Seine-Maritime*



Jean-Paul Lecoq

*Député de la 8e circonscription de la
Seine-Maritime*



Agnès Canayer

Sénatrice de la Seine-Maritime



Pascal Martin

Sénateur de la Seine-Maritime



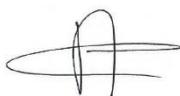
Catherine Morin-Desailly

Sénatrice de la Seine-Maritime



Patrick Chauvet

Sénateur de la Seine-Maritime



Céline Brulin

Sénatrice de la Seine-Maritime

